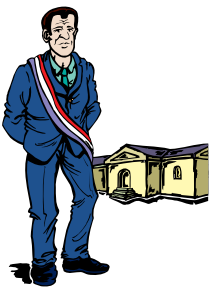


Tous acteurs pour lutter contre la pollution

Quels sont les moyens possibles ?

Des aides publiques, appuyées par des fonds européens, permettent de soutenir les efforts des différents acteurs.

L'action des collectivités :



- développer les transports en commun,
- réduire la pollution des installations de chauffage,
- mieux gérer les déchets,
- optimiser la circulation et le stationnement.

L'action des industriels :



- développer des technologies propres afin de diminuer la pollution à la source,
- utiliser des combustibles moins soufrés, des chaudières produisant moins d'oxydes d'azote,
- dépolluer les effluents gazeux.

L'action des Pouvoirs Publics :



- le parlement légifère,
- l'administration établit la réglementation et contrôle le respect des prescriptions imposées à tous, notamment le contrôle des rejets.

L'action des particuliers :



- éviter les gaspillages d'énergie,
- entretenir et régler les appareils de chauffage et les véhicules,
- utiliser des combustibles moins polluants,
- choisir des modes de déplacement adaptés, (marche, vélo, transports en commun...).

Il en résulte :

- des incitations fiscales pour dépolluer,
- un renforcement des programmes en matière de prévention et de mesure des pollutions de l'air.

Et s'il y a un problème...

S'adresser à la Mairie ou à la Préfecture.

Face à un litige, il est possible d'avoir recours à la justice : tribunal civil, tribunal administratif, tribunal pénal.



Où se renseigner sur la qualité de l'air ?



44 rue Alexandre Dumas
80094 Amiens Cedex 3
Tél. 03 22 33 66 14

ADEME



2 rue Delpech
80000 Amiens
Tél. 03 22 45 18 90



44 rue Alexandre Dumas
80094 Amiens Cedex 3
Tél. 03 22 33 66 00

Des moyens pour lutter contre la pollution

Chacun dispose de moyens pour lutter contre la pollution.

L'action de l'Etat :

L'état légifère. La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur la pollution atmosphérique, imposée aux industriels, permet :

- d'inciter les industriels à s'équiper en dispositifs dépolluants,
- d'apporter les financements nécessaires au fonctionnement des réseaux de surveillance de la qualité de l'air,
- de renforcer les programmes de développement en matière de prévention et de mesure de pollution de l'air.



contrôle de pollution des véhicules.

Les polluants taxés sont : SO₂, H₂S, NO_x, HCl, COV et les poussières. L'Etat effectue également un

L'action des collectivités :

- développer les transports en commun et les rendre plus attractifs,
- sensibiliser à la réduction des émissions des installations polluantes,
- gérer les déchets,
- mieux organiser la circulation et le stationnement,
- réduire la pollution générée par son propre parc automobile,
- organiser des animations pour le public.

L'action des industriels :

Les industriels développent des technologies propres afin de diminuer la pollution à la source, ils utilisent des combustibles moins soufrés, des chaudières produisant moins d'azote et dépolluent leurs effluents gazeux.

C'est la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) qui assure le contrôle du respect des prescriptions imposées aux industriels.

L'action des particuliers :

Le citoyen a un rôle primordial et doit participer à l'effort collectif. Il a le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Il a aussi le devoir de préserver la qualité de l'air en adaptant son comportement.

Pour contribuer à réduire la pollution, un particulier peut :

- éviter les gaspillages d'énergie,
- entretenir et régler ses appareils de chauffage, ses véhicules...
- utiliser des combustibles moins polluants,
- choisir des modes de déplacement adaptés, (marche, vélo, transports en commun...).
- chaque citoyen a le devoir de s'impliquer en donnant son avis lors des enquêtes publiques.

Les pistes d'activités

- Etudier les analyses d'échantillons de terre prélevés dans différents endroits considérés comme pollués ou non. Que constate-t-on?
- Enquêter auprès des industriels pour connaître les émissions gazeuses et les remèdes proposés pour les diminuer.
- En quoi une déchetterie peut-elle limiter les polluants dans l'air? Identifier les points d'apport volontaire et faire une carte des déchetteries sur son secteur.
- Quelles informations peut-on collecter lors des journées d'information consacrées à l'environnement? Par qui sont-elles organisées, dans quel but?
- Quelles sont les activités humaines qui polluent l'air? Quelles solutions peut-on mettre en place pour les pollutions engendrées par les particuliers? Avez-vous essayé de mettre en pratique l'une de ces solutions? Si oui, laquelle?
- Faire intervenir en classe :
 - un représentant du monde professionnel (parent travaillant en entreprise, représentant d'une entreprise locale) pour expliquer leurs actions en vue de réduire la pollution, au niveau de leurs sources énergétiques, du processus de fabrication ou des matériaux utilisés dans les produits fabriqués;
 - un représentant de l'Etat (ingénieur de la DRIRE) pour exposer la réglementation;
 - un élu ou un agent territorial pour préciser les prérogatives des collectivités locales en matière de réduction des pollutions atmosphériques;
 - un médecin pour comprendre les actions possibles à son niveau.
- Imaginer une affiche, voire une exposition sur la pollution atmosphérique et ses remèdes.
- L'utilisation de la bicyclette est de nature à réduire la pollution de l'air. Rechercher sur le plan de la ville les pistes cyclables existantes et potentielles et les matérialiser en couleur. Y a-t-il d'autres endroits où celles-ci pourraient être aménagées? Préparer une série de propositions à faire à la commune ou au groupement de communes.
- Rechercher le thème de la pollution de l'air sur Internet pour connaître les informations sur ce sujet dans d'autres pays.
- Retrouver d'autres informations sur www.atmo-picardie.com